

Le trek des mille lacs de Dagala



Jours:	6
Prix:	1465 USD Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★★☆
🔪 Aventure, exploration et expédition	
🔪 Trekking 🔪 Randonnée 🔪 Montagnes	

Ce trek de six jours vous conduit dans une région décorée de nombreux lacs vierges et cristallins. Lors de votre promenade au milieu de ces masses d'eau scintillantes, profitez de la vue imprenable sur la chaîne de montagnes de l'Himalaya et d'autres hauts sommets célèbres dans le monde. Vous pouvez entre autres admirer les pics de l'Everest, Jomolhari, Masang Gang, Jichu Drake et Gangche Ta. Durant le trek, nous allons consacrer nos journées à la visite des lacs pittoresques de la région, à la pêche et à la détente. Le circuit vous mène également à la découverte de plusieurs villages typiques, voire inexplorés du Bhoutan. Au retour d'une balade aux lacs, vous aurez ainsi la possibilité d'observer de près la vie paysanne au Bhoutan. Malgré la difficulté de la randonnée, le trek des mille lacs de Dagala vaut la peine d'être effectué. Ce parcours permet de profiter de la sérénité et d'un paysage naturel d'une grande beauté. La meilleure période pour réaliser le trek se situe entre les mois d'avril et juin, et les mois de septembre et octobre.

Jour 1. Début du trek au village de Gynekha



Gynekha 📍
7km - ⌚ 5h
Gur 📍

Gynekha - Gur

• Gynekha — Gur

Montée : 550 m, descente : 210 m, altitude du parc : 3 290 m

Nous entamons notre randonnée au départ du village de Gynekha. Après avoir traversé la rivière, le trajet se poursuit en escalade, jusqu'à une immense plateforme rocheuse depuis laquelle vous avez une vue panoramique sur la vallée en contrebas. Après deux heures, nous atteignons Gur, une zone de pâturages où observer de nombreux yaks. La prairie se love juste en dessous de la piste principale.

🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Camping

Jour 2. Passer près des nombreuses fermes de yaks



Gur 📍
12km - ⌚ 5h
Labatama 📍

Gur - Labatama

• Gur — Labatama

Montée : 1 220 m descente : 110 m Altitude du camp : 4 300 m

Le lendemain, nous sillonnons de hautes crêtes, tout en appréciant la beauté naturelle de la végétation en montagne et la vue panoramique sur le Kanjenjunga (Sikkim). Lors de la descente, nous pouvons admirer l'ensemble de la chaîne de montagnes de Dagala, jalonnée par des prairies et des camps d'éleveurs de yaks. Une fois arrivés dans la vallée de Labatama, nous commençons à grimper progressivement, en passant plusieurs huttes avant d'atteindre Uthso Tsho. Le camping se trouve à côté du lac.

🍳 Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
------------------	----------------------

🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Camping

Jour 3. Se détendre à Labatama



Labatama 📍

- Aujourd'hui, nous nous offrons une journée de relaxation pour retrouver notre énergie. Si l'envie vous prend, adonnez-vous à une excursion près des lacs de Reli Tsho, Hen Tsho et Jama Tsho. Les randonneurs peuvent se livrer à la pêche à la truite dans ces sites privilégiés.

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Camping

Jour 4. Suivre le sentier qui monte du côté ouest de Dala Tsho



Labatama 📍
8km - ⌚ 6h 30m
Panka 📍

Labatama - Panka

- **Labatama — Panka**

Montée : 260 m, descente : 520 m, altitude du camp : 4 000 m

Le trajet débute par une montée du côté ouest de Dala Tsho, ce qui nous offre une vue spectaculaire sur quelques sommets tels que le mont Everest (Népal), le mont Kanchenjunga (Sikkim), le mont Jomolhari, le mont Jichu Drake, le mont Tshering Gang et le mont de Gangche Ta.

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Camping

Jour 5. les nombreuses variétés de pavots bleus et les oiseaux de montagne



Panka 📍
8km - ⌚ 5h 20m
Talakha 📍

Panka - Talakha

- **Panka — Talakha**

Montée : 180 m, descente : 110 m, altitude du camp : 3 080 m

L'itinéraire de la journée nous offre l'occasion d'admirer les diverses variétés de pavots bleus (surtout en mois de juin et juillet), ainsi que les oiseaux de montagne vivant dans la région. Après avoir franchi le dernier passage, Tale La (4.180 m), nous poursuivons notre trek par une longue descente vers Talakha Gompa. Nous nous adonnons à une petite escalade pour rejoindre le monastère où nous passerons la nuit. Au petit matin, les prières des moines font office de réveil. Depuis le complexe, la vue sur Thimphu, la capitale du Bhoutan, est un véritable régal pour les yeux.

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
------------------	----------------------

🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Camping

Jour 6. Fin de la randonnée à Chamgang



Talakha 📍
6km - ⌚ 3h
Chamgang 📍
🚗 12km - ⌚ 40m
Thimphu 📍

Talakha - Chamgang

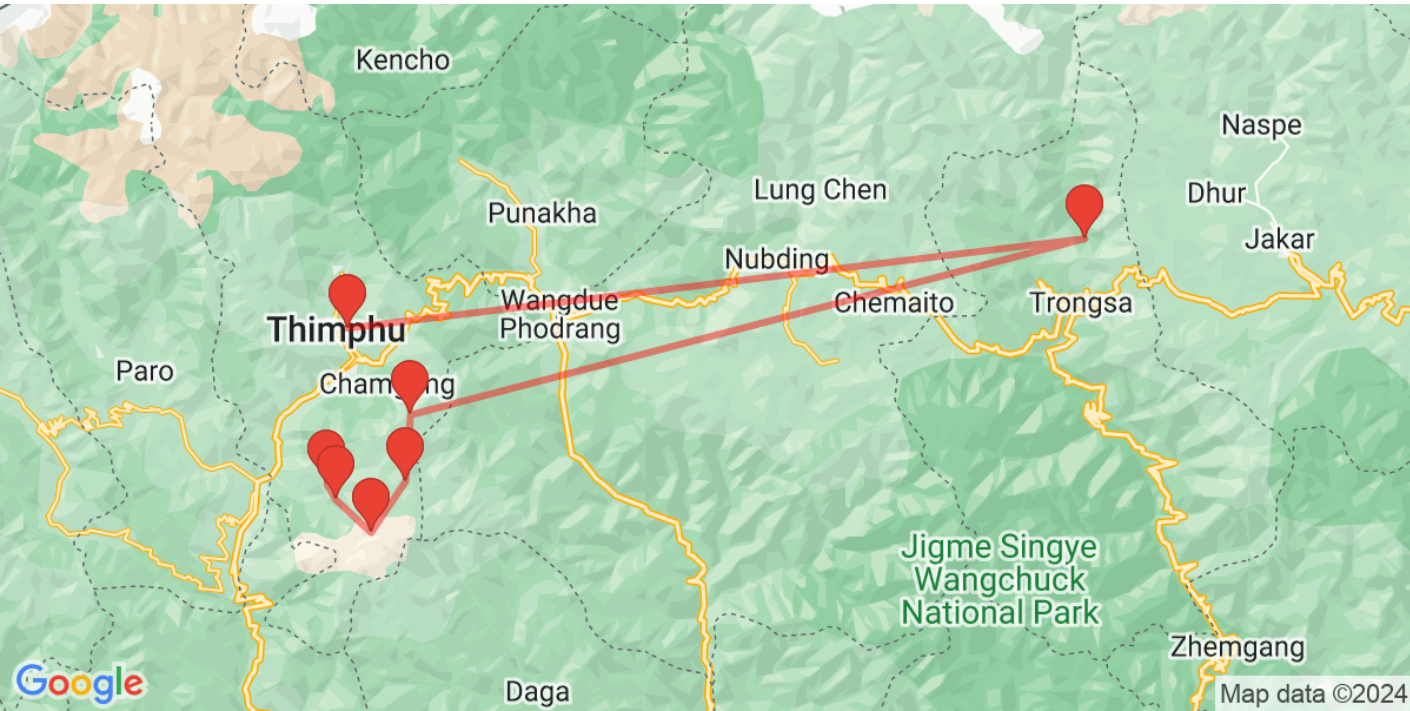
- Descente : 440 m
- Après le petit déjeuner, nous quittons tôt dans la matinée le monastère et descendons au village de Chamgang.

Chamgang - Thimphu

- Après une courte pause pour se rafraichir, nous retournons en direction de Thimphu.

🍽 Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-1	2-2	3-10
1665 USD	1615 USD	1465 USD

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.